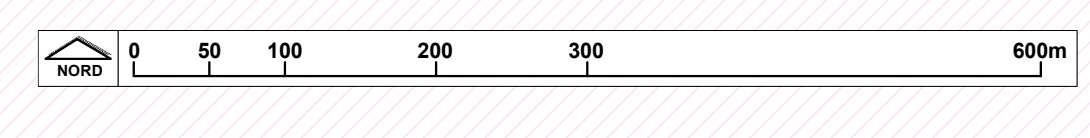


LEGENDE

- Ua Zone urbaine : bâti ancien
- Ub Zone urbaine : bâti récent
- Ue Zone urbaine : équipements
- A Zone agricole
- Ac Zone agricole : secteur constructible pour activités agricoles
- A* Zone agricole : secteur hameaux et écarts
- N Zone naturelle protégée
- N* Zone naturelle protégée : secteur hameaux et écarts
- Secteurs sujets à une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation)
- Emplacement réservé
- Zone d'implantation obligatoire
- Site d'exploitation et construction agricole en activité
- Centre équestre en activité
- Espaces boisés classés
- Limite massif forestier
- Marge de protection des lisiers du massif forestier en dehors des sites urbains constitués (tracé indicatif)
- Marge de protection des lisiers du massif forestier dans les sites urbains constitués (tracé indicatif)
- Plantations à créer ou à conserver au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Plans d'eau à conserver au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Bâti remarquables à conserver au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
- Murs à conserver au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
- Monuments historiques AC1
- Périmètre de protection des monuments historiques AC1
- Natura 2000 directive oiseaux
- Natura 2000 directive habitat

Légende - 1^{ère} modification du PLU

- Règle d'implantation particulière : recul maximum des constructions (30 mètres)



DÉPARTEMENT DES YVELINES, COMMUNE DE
HERMERAY

PLAN LOCAL D'URBANISME
1^{ère} modification de droit commun

PLU prescrit le 18 juin 2009
Projet de PLU arrêté le 25 septembre 2013
PLU approuvé le 13 mars 2014

1^{ère} modification simplifiée du PLU approuvée le 12 juillet 2016
1^{ère} révision allégée du PLU approuvée le 21 mars 2017
1^{ère} modification de droit commun du PLU approuvée le 27 juillet 2022

Date : **21 juillet 2022**
Phase : **Approbation**

N° de pièce :

Échelle : 1 / 5 000

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 27 juillet 2022 approuvant la 1^{ère} modification du PLU de la commune d'Hermeray

La maire,
Evelyne Marchal

Gillon & associés Sas
urbanisme et paysage

ao
468, rue Saint-Barthélemy, 78000 Chartres
02 37 08 01 00 / contact@gillon-paysage.com
www.gillon-paysage.com

Mairie d'Hermeray
4 Rue de la Motte, 78125 Hermeray
Tél : 01 34 83 50 38 / courriel : mairie@hermeray.fr